



COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 10 JUILLET 2020 à 19H00

Salle du Conseil Municipal

PRESENTS :

BERNARD Jean-Luc, BIRRAUX François, BOILEAU Marc, BOUVARD Patrick, CHAUDET Lydie, CORBAUX Samuel, DOUVRE Evelyne, FAUVET Guillaume, FERAUD Valérie, GARÇON Françoise, GONGUET Nathalie, JACQUET Aude, MARCILLAC Frédéric, MIRALLES Bruno, MONTEIRO Rita, PERREAUT Valérie, ROCIPON Michel, RODET Magalie, RONGEAT Stéphane, ROUSSEAU Alain, ROUSSEL Céline, SAUDRAIS Nadia, SCHWINTNER Francis, VAUGEOIS Patrick, VIGNAGA Isabelle.

EXCUSES AVEC POUVOIR :

- BULIARD Sylvie (a donné pouvoir à Patrick VAUGEOIS)
- MESSINA Isabelle (a donné pouvoir à Rita MONTEIRO)
- MINIER Jean-Philippe (a donné pouvoir à Alain ROUSSEAU)

EXCUSE SANS POUVOIR :

ABSENTS :

- GRUET Alexis

Le Maire, Guillaume FAUVET, a ouvert la séance à 19 Heures.

Le Maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 28 conseillers présents ou représentés et a constaté que la condition de quorum était remplie.

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SÉANCE

Madame Magalie RODET a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Election des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants autorisés à voter aux Élections sénatoriales

Le Maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le Maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés à savoir Messieurs Michel ROCIPON et Alain ROUSSEAU et les deux conseillers municipaux les plus jeunes à savoir Monsieur Stéphane RONGEAT et Madame Rita MONTEIRO.

Le Maire a indiqué que conformément aux articles L.284 à L.286 du code électoral, le cas échéant l'article L. 290-1 ou L. 290-2, le conseil municipal devait élire 15 délégués et 5 suppléants.

Le Maire a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Avant l'ouverture du scrutin, le maire a constaté que « Une » liste de candidats a été déposée.

Le Maire invite chaque conseiller municipal a procédé au vote. A l'issue du vote, le président a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultats de l'élection :

• Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
• Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	28
• Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
• Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0
• Nombre de suffrages exprimés	28

La liste n°1 a obtenu 28 suffrages

Le Maire a proclamé élus les candidats de la liste :

1 – Samuel CORBAUX	11 – Patrick VAUGEOIS
2 – Lydie CHAUDET	12 – Isabelle VIGNAGA
3 - Guillaume FAUVET	13 – Alain ROUSSEAU
4 – Valérie FERAUD	14 – Evelyne DOUVRE
5 – Jean-Philippe MINIER	15 – Francis SCHWINTNER
6 – Nathalie GONGUET	16 – Aude JACQUET
7 – Bruno MIRALLES	17 – Stéphane RONGEAT
8 – Rita MONTEIRO	18 – Nadia SAUDRAIS
9 – Michel ROCIPON	19 – Jean-Luc BERNARD
10 – Valérie PERREAUT	20 - Céline ROUSSEL

– QUESTIONS DIVERSES

Séance levée à 19 heures 20

Le Maire,
Guillaume FAUVET

